

Communiqué / 24 juin 2025

**DEGROUX BRUGÈRE CONSEILLE LE FONDS PSIM LORS DE LA LEVÉE DE FONDS DE 16 MILLIONS D'EUROS DE LA SOCIÉTÉ ECO-TECH CERAM**

Le spécialiste toulousain de la performance énergétique industrielle, Eco-Tech Ceram (ETC) vient de lever 16 millions d'euros afin d'accélérer le déploiement de ses solutions clés en main de chaleur décarbonée. Cette opération stratégique de série B vise à renforcer l'impact environnemental et industriel des entreprises.

L'augmentation de capital a été menée par le Fonds Révolution Environnementale et Solidaire, géré par Crédit Mutuel Impact, aux côtés du fonds PSIM, géré par Bpifrance Investissement dans le cadre du programme France 2030.

Ce financement permettra à Eco-Tech Ceram d'intensifier son développement commercial, de renforcer ses capacités industrielles, et d'accélérer l'innovation technique pour proposer des équipements toujours plus compétitifs et performants aux industriels.

Fondée en 2014 par Antoine Meffre, Eco-Tech Ceram s'appuie sur une expertise scientifique de pointe, soutenue par des institutions de premier plan : le CNRS, l'ADEME, la Région Occitanie, Bpifrance (trois fois lauréat du Concours mondial de l'innovation) et la Commission européenne (programme IFSC).

Grâce à cette levée de fonds, ETC consolide sa position de partenaire de référence pour une chaleur industrielle décarbonée, compétitive et maîtrisée sur le long terme.

**Notre équipe Venture Capital, en charge du conseil juridique et transactionnel de l'opération, était composée de Jérémie Swiecznik, associé au sein du Pôle Transactionnel, et de Benoît Courtet, *counsel*.**

**À propos de Degroux Brugère**

---

Basé à Paris et à Luxembourg, notre cabinet propose un accompagnement sur-mesure grâce à une équipe d'environ 40 personnes, dont 10 associés et une vingtaine de *counseils* et collaborateurs, aux compétences transversales en matières transactionnelle (*private equity*), fiscale, et de restructuration.

Nous privilégions une approche constructive et *business-oriented*, en considération des pratiques de marché, et conseillons les sociétés, leurs dirigeants et/ou leurs actionnaires, ainsi que les fonds d'investissements, dans toutes leurs opérations de cessions et acquisitions d'actifs et de participations, d'investissements, de LBO, de levées de fonds, ainsi que dans la mise en place de mécanismes d'intéressement.

<https://www.degrouxbrugere.com>